



ACCREDITATION DES CHAMBRES

Donner une longueur
d'avance aux chambres dans
un environnement
concurrentiel

Chambres: Historique 101

- Les chambres de commerce ont à leur actif une longue et fière tradition de « porte-parole des entreprises canadiennes » dans leur milieu.
- Certaines chambres sont plus anciennes que la constitution en société de leur municipalité.
- Les chambres ont été créées pour servir le milieu des affaires et en défendre les intérêts.
- Elles sont constituées en société en vertu de la Loi fédérale sur les Chambres de commerce, mais cette loi ne réglemente pas qui/quels groupes peuvent se servir de l'appellation « chambre ».



Un environnement concurrentiel

- L'appellation « chambre » a été de plus en plus dévaluée, à cause d'un certain nombre de facteurs, la concurrence dans le marché en étant un des principaux.
- De nombreuses chambres en ressentent le contrecoup en ce qui a trait à la perte de part de marché aux mains d'autres organisations d'affaires.



Autres défis pour les chambres

- Des organismes se donnant le nom de « chambres » ont contribué à la confusion dans le marché pour ce qui est des chambres elles-mêmes, de leur rôle et de leurs activités.
- Si le concept de ce qu'est une « chambre » n'est pas clair aux yeux d'adhérents potentiels, comment une chambre d'une collectivité donnée peut-elle préserver et rehausser son profil en tant que « porte-parole des entreprises »?



Une proposition à valeur ajoutée: l'accréditation

- L'accréditation des chambres fera désormais partie intégrante de la revalorisation de la marque et du repositionnement de l'appellation de « chambre » dans le marché canadien.
- L'accréditation, comme moyen de renouveler le sentiment d'avoir une raison d'être et d'agir avec professionnalisme, ajoute de la valeur à la proposition de se constituer en chambre de commerce.



Une proposition à valeur ajoutée unique

- L'accréditation est une façon de renforcer et de clarifier auprès du grand public les activités qui sont essentielles aux fonctions d'une chambre.
- De plus, l'accréditation précisera ce qu'est la proposition à valeur ajoutée unique d'une chambre par rapport aux autres organismes qui lui font concurrence. Elle est un moyen de renforcer la marque des chambres de commerce existantes.



Les avantages de l'accréditation

- Elle établit des normes et assure l'uniformité des pratiques dans l'ensemble du réseau des chambres.
- Elle fournit une « mesure étalon » pour évaluer la qualité et la performance d'une chambre.
- Elle donne une meilleure orientation au conseil et au personnel de la chambre.



Avantages supplémentaires de l'accréditation

- Elle permet à la chambre de se recentrer sur ses activités à priorité élevée et(ou) fondamentales.
- Elle favorise l'efficacité en ce qui a trait aux règlements, politiques et procédures.
- Elle facilite le développement du membership, grâce au profil accru de la chambre et à une plus grande fierté et confiance dans ses capacités.



Le processus d'accréditation

- Processus mené en collaboration avec les trois niveaux du réseau des chambres.
- Facile et accessible aux chambres de toutes tailles.
- Cinq principes assurant une structure organisationnelle solide et saine.
- Trois catégories d'accréditation, en fonction de la taille des chambres.



Accréditation

Chambres de petite taille:

- Population du secteur desservi : jusqu'à 25 000 habitants **et/ou**
- Nombre de membres de la chambre : de 1 à 100 membres **et/ou**
- Revenu total de la chambre : jusqu'à 100 000 \$.



Accréditation

Chambres de taille moyenne:

- Population du secteur desservi : de 25 001 à 75 000 habitants et/ou
- Nombre de membres de la chambre : de 101 à 500 et/ou
- Revenu total de la chambre : de 100 001 \$ à 500 000 \$.



Accréditation

Chambres de grande taille:

- Population du secteur desservi : plus de 75 001 habitants **et/ou**
- Nombre de membres de la chambre : plus de 500 membres **et/ou**
- Revenu total de la chambre : plus de 500 000 \$



Les cinq grands secteurs de l'accréditation

1. Les services et les programmes offerts
aux membres
2. Les politiques et la défense d'intérêts
3. L'administration et le fonctionnement
4. La planification stratégique
5. La gouvernance



Le processus

Étape 1

Demande d'accréditation, grille des exigences pour chacun des cinq grands secteurs et guide.

Trois des cinq secteurs sont obligatoires : les services et les programmes offerts aux membres; les politiques et la défense d'intérêts; et l'administration et le fonctionnement.

Les chambres peuvent s'en tenir à ces trois secteurs (elles seront accréditées) ou choisir de se conformer aux cinq secteurs (elles seront accréditées avec distinction).



Étape 2

Les demandes d'accréditation sont examinées par votre chambre provinciale/territoriale.

Étape 3

Ces demandes sont acheminées au Conseil d'accréditation des chambres du Canada (CACCC) pour approbation finale.

Étape 4

Les chambres nouvellement accréditées sont reconnues lors de l'Assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce du Canada, qui a lieu en septembre.



Désignations

Chambre accréditée | Dans le cas où une chambre se conforme aux exigences de trois ou quatre des cinq grands secteurs.

Accréditée avec distinction | Dans le cas où une chambre se conforme aux exigences des cinq secteurs, elle sera désignée comme chambre « accréditée avec distinction ».

Élaboration de matériel promotionnel | logo, communiqués de presse, lettres et annonces aux membres, affichage sur site Internet.



Secteurs du programme

L'administration et le fonctionnement|
OBLIGATOIRE

- L'accréditation dans ce secteur porte sur les politiques et procédures mises en place, comme les règlements, les procédures financières, les installations physiques, la structure organisationnelle.
- Les éléments examinés sont essentiels aux bonnes pratiques en affaires, qu'on dirige une entreprise privée ou une chambre de commerce.



Les politiques et la défense d'intérêts | OBLIGATOIRE

- L'élaboration de politiques et la défense d'intérêts distinguent les chambres de commerce de leurs concurrents.
- Les chambres sont les « porte-parole des entreprises » dans leurs collectivités.
- Quelle que soit leur taille, la plupart des chambres font déjà ce travail en faisant du lobby auprès de leurs politiciens locaux, en tenant des rencontres avec tous les candidats lors de campagnes électorales, par exemple. Et il y a du travail à faire à tous les niveaux : local, provincial/territorial et national.



Les services et les programmes offerts aux membres | OBLIGATOIRE

- Ceci est un secteur clé pour toutes les chambres de commerce : fournir un éventail de programmes et d'avantages à leurs membres.
- Les programmes et services offerts varieront en fonction de la taille de la chambre, mais tous auront comme objectif ultime de créer une base d'affaires solide, développée grâce au réseautage (BAH ??? etc.) et des programmes de communication (bulletins d'information, envois postaux, etc.)



La gouvernance

- Ce secteur est axé sur les procédures en place assurant une saine gouvernance : règlements, élection des administrateurs, procédures pour les réunions, structures pour faire rapport sur une base annuelle.
- En se conformant aux exigences de ce secteur, la chambre démontre à ses membres qu'elle est gérée de façon professionnelle : les procédures sont documentées et suivies.



La planification stratégique

- Ce secteur examine le cheminement de la chambre vers sa réussite ou son échec éventuel.
- La chambre a-t-elle envisagé l'avenir en fonction des menaces potentielles qu'il pourrait receler : problèmes de financement, baisse de l'économie, concurrence dans le marché local?
- S'est-elle fixé des buts? A-t-elle défini les façons et s'est-elle donné les moyens d'atteindre ces buts?





DEVENEZ UNE CHAMBRE ACCRÉDITÉE!

Vers un réseau gagnant